

La création et le partage des richesses



Jean Philippe Arles

PAR FRANÇOISE LABORDE,
SÉNATRICE RADICALE
DE GAUCHE DE HAUTE-
GARONNE. (*)

Dans l'exercice de mon mandat de sénatrice, je m'attache à promouvoir les valeurs universelles de laïcité et d'égalité chères à Jaurès. Vice-présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, et parlementaire du groupe du Rassemblement démocratique et social européen, j'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'intervenir sur les questions relatives à la laïcité, par exemple en limitant les effets de la proposition de loi sur le financement, par les communes, des écoles privées en milieu rural, ou encore en déposant un référé avec le groupe RDSE, à la suite de l'affaire de la validation des diplômes du Vatican par le

Il est devenu urgent de recentrer l'entreprise sur l'emploi plutôt que sur les seuls bénéficiaires des actionnaires.

gouvernement et, dernièrement, en interrogeant le gouvernement sur l'Observatoire de la laïcité, resté à l'état de projet.

L'égalité aussi est une valeur centrale du Parti radical de gauche. Elle détermine l'analyse qui est faite de la question de la création et du partage des richesses. Dans cet esprit, la gauche doit placer l'entreprise et sa gouvernance au cœur de toute réflexion économique et sociale, et particulièrement pour les sociétés cotées en Bourse. L'entreprise responsable doit être un vecteur fort pour une économie équitable. La représentation des salariés dans les conseils d'administration est l'un des moyens de faire vivre cette préoccupation, tout en répondant à un souci d'efficacité partenariale. À l'heure où l'on mesure, douloureusement, les effets pervers d'une économie ultralibérale capitaliste, tournée uniquement vers la recherche de profits sur les marchés financiers, il est devenu urgent de recentrer l'entreprise sur l'emploi plutôt que sur les seuls bénéficiaires des actionnaires.

(*) www.francoiselaborde.fr.